

ARRETE DE NOMINATION

Le Président de Sorbonne Université

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°01/2017 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 11 décembre 2017 élisant M. Jean CHAMBAZ, Président de Sorbonne Université ;
- Vu l'avis du comité technique en date du 30 septembre 2019 ;
- Vu la délibération n°47/2019 en date du 1^{er} octobre 2019 du conseil d'administration de Sorbonne Université portant création de la fonction de référent déontologue et alertes au sein de Sorbonne Université ;

ARRETE

Article 1

Monsieur Pierre VALLEIX est nommé référent déontologue et alertes de Sorbonne Université à compter du 03 octobre 2019.

Article 2

Le directeur général des services de Sorbonne Université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 03 octobre 2019

Le Président de Sorbonne Université


Jean CHAMBAZ

